# Enquête publique – Révision du Plan de protection de l’atmosphère

Une enquête publique portant sur le projet de révision du Plan de Protection de l’Atmosphère (PPA) sur l’ensemble du territoire de la région d’Île-de-France, est ouverte du lundi 26 février 2024 à 8h30 jusqu’au mercredi 10 avril 2024 à 17h, soit pendant 45 jours consécutifs, à la demande de la Direction Régionale et Interdépartementale de l’Environnement, de l’Aménagement et des Transports (DRIEAT) d’Île-de-France, responsable de projet.

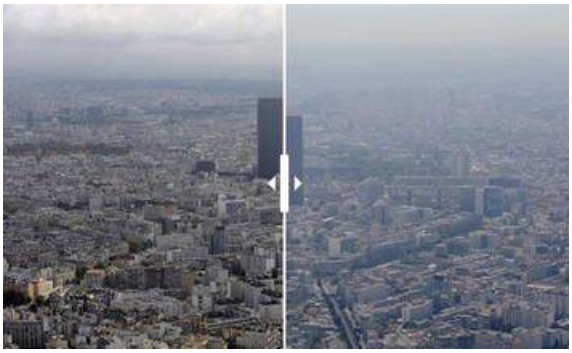

Dans une région dense et urbanisée comme l’Île-de-France, la qualité de l’air est un enjeu sanitaire majeur. L’exposition à la pollution de l’air favorise le développement de pathologies chroniques graves et se traduit par une augmentation de la mortalité, une baisse de l’espérance de vie et un recours accru aux soins. Face à ces questions de santé publique, un premier plan de protection de l’atmosphère (PPA) a été adopté en 2006, suivi de deux révisions en 2013 puis 2018. Avec une baisse des émissions d’oxydes d’azote et de particules fines de plus de 30 % en 10 ans, la qualité de l’air francilien s’est notablement améliorée. Toutefois, la région connaît encore des dépassements des valeurs limites européennes pour le dioxyde d’azote (NO2).

Documents
Plan de protection de l'atmosphère - Flyer
Plan de protection de l'atmosphère - Affiche
Liens utiles
Registre numérique